



DISTRICT OF COLUMBIA

OFFICE OF THE STATE SUPERINTENDENT OF

**EDUCATION**

**DATE LIMITE :18 août 2023 à 15 h.**

## Liste de contrôle des pièces justificatives requises par le programme DCTAG

INSTRUCTIONS : Téléchargez **un** document de la **Section 1**, **un** document de la **Section 2** et un document de la **Section 3** : Rapport d'aide aux étudiants de l'année scolaire 2023-2024 (SAR) sur DC OneApp. (Toutes les pièces justificatives **doivent être** correctement et simultanément téléversées)

### SECTION 1 : VÉRIFICATION DU LIEU DE RÉSIDENCE

(Un élément de la liste suivante)

- Déclaration de revenus D-40 certifiée 2022 du Office of Tax and Revenue (Bureau des contributions) du DC
- Extension fiscale D-40 certifiée 2022 (FR-127) **avec** déclaration de revenus D-40 certifiée 2021 du Office of Tax and Revenue (Bureau des contributions) du DC
- Déclaration de revenus D-40 2022 déposée/traitée (**signée et datée par le parent/le tuteur légal**)
- Extension fiscale D-40 certifiée 2022 (FR-127) déposée/traitée **avec** Déclaration de revenus D-40 2021 déposée/traitée (**signée et datée par le parent/le tuteur légal**)
- Certification électronique de la déclaration de revenus D-40 2022 (via [dconeapp.dc.gov](https://dconeapp.dc.gov), sélectionnez l'onglet « D-40 Authorization »)
- 12 mois (janvier – décembre 2022) Déclaration des pensions alimentaires pour enfants
- 12 mois (janvier – décembre 2022) Relevé de retraite/de rente
- 12 mois (janvier – décembre 2022) Revenu d'invalidité de la Sécurité sociale (SSDI) ou Revenu de la sécurité sociale (SSI)
- 12 mois (janvier – décembre 2022) Déclaration TANF/SNAP/coupon alimentaire ou formulaire de demande d'autorisation TANF/SNAP
- 12 mois (janvier – décembre 2022) Allocations de chômage ou indemnisation de l'incapacité de travail
- Documents relatifs à la reconnaissance d'indépendance des jeunes sans-abri non accompagnés (**datée de 2023**)
- Lettre sous tutelle de la Cour (**datée de 2023**)

### SECTION 2 : PREUVE DE RÉSIDENCE

(Un élément de la liste suivante)

Le document DOIT (1) être daté de moins de **45 jours** et (2) comporter les informations et pièces suivantes : **Nom, date ET adresse du parent/tuteur légal.**

- Relevé bancaire ou hypothécaire – **les relevés de carte de crédit ne sont pas autorisés**
- Talon de paie
- Facture d'utilité publique (gaz, eau, câble, électricité, téléphone fixe) – **les factures de téléphone portable ne sont pas autorisées**
- Lettre d'utilité publique (du propriétaire ou sur papier à en-tête du bureau de location, précisant que les services publics sont inclus dans le loyer)

→

**ET**

**SECTION 3 : Rapport sur l'aide aux étudiants (SAR) au titre de l'année scolaire 2023-2024**

(Pour plus d'informations sur le SAR, rendez-vous sur [www.fafsa.gov](http://www.fafsa.gov). Sélectionnez le bouton «Log In » (Se connecter). Sélectionnez « View or Print your SAR » (Afficher ou imprimer votre SAR) sur la page « My FAFSA »

SAR 2023-2024 - traité avec succès avec la contribution familiale prévue (EFC)

---

**Rappel :** Les personnes ayant déposé une demande dans le cadre du programme DCTAG et qui n'étaient pas inscrites dans un collège ou une université au cours de la dernière année scolaire, ainsi que les nouveaux demandeurs qui ont déjà fréquenté un collège ou les demandeurs ayant déposé une nouvelle demande et qui ont manqué au moins une année d'admissibilité au programme DCTAG peuvent être tenus de soumettre une vérification du lieu de résidence pour l'année ou les années précédentes.

Pour toute question relative aux pièces justificatives à fournir, ou si vous pensez bénéficier d'une circonstance atténuante, veuillez contacter votre conseiller DCTAG en vous rendant sur [dconeapp.dc.gov](http://dconeapp.dc.gov) ou au en appelant le (202) 727-2824.

***La soumission des documents figurant sur cette liste ne garantit pas votre admissibilité au programme DCTAG. Les circonstances du demandeur peuvent varier, et l'OSSE se réserve le droit d'exiger des documents complémentaires pour décider de l'admissibilité.***